

POLITIQUE FAMILLES-AÎNÉS
BILAN ET ÉVALUATION ANNÉE 2020-2021

1. Optimiser l'accès aux ressources situées à Huberdeau à nos jeunes, nos familles et nos aînés :

1.1 Favoriser l'accès à l'hôtel de ville et aux différents sites de la Municipalité aux personnes à mobilité réduite :

- En 2021, le conseil a pris la décision de diffuser les séances du conseil et de voir à acquérir l'équipement en ce sens, ce qui devrait être fait sous peu.
- Également l'ensemble des séances publiques auront lieu dans la salle Louis Laurier afin de permettre aux personnes à mobilités réduites d'y assister.
- Il est possible d'obtenir dans la salle Louis Laurier les services des employés (administration et urbanisme) sur rendez-vous, pour les personnes n'étant pas en mesure de monter au 2^e étage.

1.2 Adapter les services municipaux pour tenir compte des contraintes des familles :

- Avec la technologie il est maintenant possible d'obtenir la documentation par courriel et sur rendez-vous il est possible pour les personnes ayant des contraintes d'obtenir une rencontre en dehors plages horaires habituelles.

1.3 Proposer des ententes avec les établissements sur notre territoire pour l'utilisation de certaines de leurs ressources :

- Étant donné la situation actuelle (pandémie Covid-19), présentement il n'est pas possible d'avoir d'entente pour l'utilisation des ressources du Centre Jeunesse et de l'école Arc-en-Ciel.
- La municipalité a acheté un conteneur afin d'entreposer le matériel qui encombrait le local de la maison des jeunes. Les employés municipaux procéderont cet automne à la peinture du local, celui-ci sera donc prêt à être utiliser par les organismes et regroupement.

2. Favoriser la participation des familles et des aînés aux activités et évènements organisés par les différents comités.

2.1 Soutenir et encourager les initiatives intergénérationnelles :

- Une demande de subvention a été fait pour un parcours récré-forme (banc et panneaux) pour les enfants et les adultes, nous sommes en attente de la confirmation du versement de la subvention.
- Un nouveau parc a été aménagé sur le chemin de la Rouge en bordure de la rivière.

2.2 Soutenir les membres des comités :

- La municipalité procède à chaque année pour le Comité des Fêtes du village à une demande de subvention auprès de la Fondation Tremblant dans le but de permettre la continuité des activités de 3 activités familiales.
- La gratuite de la salle Louis Laurier est offert à tous les organismes et comités.

3. Favoriser l'entraide et la collaboration entre les huberdois et faciliter la communication avec eux.

3.1 Favoriser l'échange et l'achat local :

- La municipalité favorise l'achat local lorsque les produits sont disponibles et que l'offre est raisonnable.
- À l'écocentre lorsque les objets apportés sont réutilisables ceux-ci sont offerts aux citoyens.

3.2 Optimiser l'accès à l'information des services et des activités offertes par la municipalité :

- La municipalité affiche maintenant sur sa page facebook, l'ordre du jour des séances du conseil.

3.3 Stimuler l'appropriation de l'information par les huberdois :

- Augmentation du partage d'information sur la page facebook de la municipalité, ce qui a permis d'accroître le nombre d'abonner à la page.

3.4 Organiser des évènements qui rassemblent et suscitent l'échange des familles, des aînés :

- Étant donné la situation de la COVID-19, ce genre d'évènement n'a pu être organisé.

4. Garder et attirer les familles et les aînés à Huberdeau

4.1 Encourager les initiatives pour améliorer l'accès à des logements de qualités :

- La municipalité a fait la promotion dans le bulletin municipal du programme de subvention à la rénovation RénoRégion.
- La municipalité accorde un crédit de la taxe foncière à la Résidence Vallée de la Rouge et un remboursement de loyer en fonction du programme accèslogis.

4.2 Poursuivre les activités reliées au maintien de l'intégralité de l'école à Huberdeau :

- La municipalité a donné par résolution son appui au centre de services scolaires des Laurentides pour la construction d'une nouvelle école à Huberdeau et a aider à la recherche d'un terrain en ce sens.

4.3 Faire la promotion de Huberdeau auprès des familles :

- La MRC des Laurentides a fait de la publicité pour l'ensemble des municipalités situées sur son territoire en ce sens.

4.4 Encourager les initiatives d'embellissement d'Huberdeau.

- La municipalité a procédé à l'aménagement d'un nouveau parc sur le chemin de la Rouge.
- La municipalité a entrepris des procédures pour acquérir une partie du terrain longeant la rue de la Rivière.
- Le service de l'urbanisme effectue un suivi rigoureux afin de faire respecter la réglementation, plus particulièrement le règlement de nuisance et de construction.

4.5 Favoriser et promouvoir une culture axée sur les saines habitudes de vie :

- La municipalité a fait une demande de subvention pour l'installation de banc (parcours récréo-forme).
- La municipalité a obtenu une subvention dans le but d'aménager une station de lavage au Lac-à-la-Loutre, celle-ci est présentement en réalisation et devrait être opérationnel en 2022.

4.6 Augmenter le sentiment de sécurité des jeunes, des familles et des aînés le soir :

- La municipalité a fait l'ajout de traverse de piéton, de radar pédagogique, de signalisation et modifier son règlement relatif au stationnement et à la circulation.